



du 19 au 21 novembre 2024

L'élection des membres du conseil de surveillance qui se déroulera du 19 novembre au 21 novembre 2024 est importante si l'on souhaite notamment peser au sein des instances de gouvernance et de stratégie de l'entreprise.

La CFDT n'a de cesse de prôner une augmentation des droits de vote pour assurer une meilleure prise en compte des intérêts des actionnaires salariés, et les anciens salariés et retraités tout en respectant de véritables valeurs humaines et sociales.

Désormais autour de 12% et peut-être encore davantage demain, cela devient une véritable force qui peut s'exprimer fortement lors de l'Assemblée Générale du groupe. Cela nous permet de rendre visible nos positions en matière de stratégie, de conditions de travail, de partage de la valeur, de développement soutenable et impacts environnementaux et d'innovation...

La CFDT défend une position claire et déterminée au travers des questions écrites et des résolutions alternatives lors de l'AG.

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)